



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère du Tourisme (MTO)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 4 août 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

Les tableaux présentant les mesures n'ont pas donné lieu à une mise à jour en 2022.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

Ententes mandats avec les associations touristiques régionales et sectorielles

Les ententes du MTO avec l'ensemble des associations touristiques régionales (ATR) et des associations touristiques sectorielles (ATS) mandataires permettent à ces dernières d'offrir un accompagnement aux entreprises touristiques en soutien au développement et à la structuration de l'offre touristique dans les régions et différents secteurs, ce qui inclut les produits touristiques et les attraits en agrotourisme et en tourisme gourmand. Pour ce faire, le milieu associatif travaille en concertation avec un ensemble de partenaires, incluant ceux du domaine de l'agroalimentaire.

Par exemple, dans le cadre des ententes ATS, un soutien financier à l'Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand du Québec (AATGQ) et à la Société du réseau Économusée par l'entremise de conventions de subvention pour la période 2020-2025 permettent la réalisation d'actions en matière de développement de l'offre, d'accompagnement des entreprises touristiques ainsi que d'acquisition et de diffusion de connaissances stratégiques et d'expertise sectorielle, notamment dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme gourmand.

Programmes d'aide financière

En 2022-2023, le MTO a apporté son soutien aux entreprises touristiques dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme gourmand à travers différents programmes d'aide financière, en appui à la mise en œuvre du Cadre d'intervention touristique 2021-2025 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025, soit dans le cadre :

- du programme d'aide financière aux Festivals et Événements, 49 événements ont obtenu une majoration en tourisme gourmand et agrotourisme (sur un total de 239 événements soutenus en volet 1 et 2 du programme). Ces majorations totalisent une aide de 0,55 M\$.
- des ententes de partenariat régional en tourisme et de transformation numérique, 22 projets d'entreprises agrotouristiques ont été soutenus, pour un total de 0,55 M\$.
- du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique, plus de 90 projets ont été soutenus lors des deux premiers appels de projets. De ce nombre, 5 projets contribuent spécifiquement au développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand. Les aides financières de ces projets totalisent plus de 6 M\$ pour des investissements de plus de 13 M\$.
- du programme Passeport attraits et des programmes Explore Québec sur la route et Explore Québec, plusieurs entreprises touristiques dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme gourmand ont été incluses dans la liste des attraits et dans des forfaits touristiques.

Investissement dans les plans montagnes

En avril 2022, dans le cadre du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025, un investissement de 11 M\$ a été annoncé par le MTO pour renforcer la vitalité durable et la résilience du tourisme de montagne. Cet investissement a été accordé pour la réalisation des Plans montagnes qui visent notamment le développement et/ou la consolidation d'une offre touristique sur quatre saisons résilientes dans un contexte de changements climatiques, la concertation avec les acteurs du milieu, le renforcement des chaînes d'approvisionnement local et responsable ainsi que l'adoption de bonnes pratiques en matière de tourisme responsable et durable (TRD).

Neuf ATR¹ représentant un territoire où l'offre touristique de montagne se distingue et présente un fort potentiel ont été mandatées pour développer et mettre en œuvre des plans montagnes dans leur région. Pour les régions non ciblées par l'élaboration d'un plan montagne spécifique, Tourisme Chaudière-Appalaches s'est vu confier une enveloppe permettant la réalisation de projets ou d'initiatives structurants en lien avec le tourisme de montagne.

Le renforcement des chaînes d'approvisionnement local et responsable est l'un des axes ciblés des plans montagnes. En plus de favoriser la rétention des dépenses touristiques au sein de la destination, l'approvisionnement local et responsable devra s'inscrire dans une logique d'économie circulaire. À ce titre, les plans montagnes permettraient par exemple de favoriser la concertation et la mobilisation des entreprises et des fournisseurs locaux et régionaux, notamment ceux du secteur bioalimentaire, de faciliter le maillage entre les clients, les entreprises, les fournisseurs et les communautés en proposant par exemple des incitatifs à la consommation locale, durable et responsable, et de soutenir la réalisation de projets d'approvisionnement mettant en valeur des produits locaux de même que leur promotion.

Collaboration au Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et tourisme gourmand au Québec

Le Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et tourisme gourmand au Québec 2022-2025, lancé le 28 juin 2022 par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), en collaboration avec le MTO, dédie deux actions portées par l'AATGQ et la Société du réseau ÉCONOMUSÉE (SRÉ). L'action 3 consiste à soutenir le développement d'une stratégie et la création d'outils de communication à l'intention des marchés internationaux complémentaires à ceux existants et l'action 5 vise à soutenir la participation de deux ATS à des congrès et conférences internationales dans leurs champs d'expertise.

¹ Les neuf ATR sont celles des Cantons-de-l'Est, de Charlevoix, de la Gaspésie, des Laurentides, de la Montérégie, de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Lanaudière et de Destination Québec Cité.

Priorités et enjeux 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- En lien avec l'agrotourisme, le tourisme gourmand et la mise en marché de proximité :
 - Poursuite de la mise en œuvre du Cadre d'intervention touristique 2021-2025 : Agir aujourd'hui, transformer demain.
 - Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025 : Penser le tourisme différemment.
 - Réflexion et démarche de consultation sur le tourisme gourmand, incluant le secteur de la restauration à vocation touristique.
 - Parcours de formations en tourisme durable responsable et en adaptation aux changements climatiques offerts à nos ATR et ATS (dont l'AATGQ et la SRÉ), en collaboration avec l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, le Consortium Ouranos et le Centre québécois de développement durable.
 - Collaboration aux travaux de la SRÉ et de l'AATGQ dans le cadre de la démarche de renouvellement du Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand au Québec.
 - Déploiement des plans montagnes afin de favoriser notamment la rétention des dépenses dans l'économie locale tout en contribuant au développement et au renforcement des chaînes d'approvisionnement local.
 - Début des travaux entourant la croissance durable de l'industrie touristique à l'horizon 2030 en vue du remplacement du Cadre d'intervention touristique et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable qui arrivent à échéance en 2025. L'agrotourisme et le tourisme gourmand demeureront des priorités et impliqueront une collaboration interministérielle qui sera à définir.

OBJECTIF 3.2 : Renforcer l'implantation des pratiques d'affaires responsables

Pistes de travail :

3.2.1 Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires

3.2.2 Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires

3.2.3 Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Soutenir le développement de produits et d'entreprises touristiques durables et responsables dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme gourmand	MTO	MAPAQ	En cours	3.2.1 3.2.3

OBJECTIF 4.2 : Développer l'attractivité des territoires

Pistes de travail :

4.2.1 Appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant à l'attractivité des territoires

4.2.2 Créer des environnements favorables à l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires sur l'ensemble du territoire du Québec

4.2.3 Appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Mettre en œuvre le Cadre d'intervention touristique 2021-2025 : Agir aujourd'hui, transformer demain.	MTO	MAPAQ	En cours	4.2.3
Politique culturelle Partout, la culture et Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (PAGC) du MCC				
Soutenir le développement des entreprises œuvrant en agrotourisme et tourisme gourmand dont les activités contribuent à mettre en valeur l'identité culinaire québécoise	MAPAQ	MTO MCC	En cours	4.2.3

Sigles et acronymes

AATGQ – Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand du Québec

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MCC – Ministère de la Culture et des Communications

MRIF – Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

MTO – Ministère du Tourisme

PAGC – Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023